

2.3 Capacités et compétences numériques

En 2017, 19 % des personnes âgées de 15 ans ou plus et résidant en France (hors Mayotte) obtiennent une note globale de 0 à l'échelle des **capacités numériques**, ce qui définit l'**illectronisme**. Parmi elles, 83 % ne se sont jamais connectées à Internet, 10 % l'ont fait il y a plus d'un an, 4 % il y a plus de trois mois et 3 % au cours des trois derniers mois. Globalement, 35 % des usagers d'Internet au cours des trois derniers mois manquent de toute compétence dans au moins un des quatre domaines d'activités sur Internet ou sur logiciels ; en ajoutant les non-usagers d'Internet, 48 % de la population possèdent des capacités numériques faibles ou nulles.

Les déterminants de l'illectronisme sont très proches de ceux du nonaccès à Internet à domicile ou du non-usage d'Internet. L'illectronisme dépend ainsi de l'âge (*figure 1*) (35 % des 60-74 ans et 71 % des 75 ans ou plus sont concernés, contre moins de 5 % des moins de 45 ans), mais aussi de nombreux marqueurs de position sociale. Les écarts sont importants selon le niveau de diplôme (*figure 2*) (49 % parmi les non-diplômés ou les détenteurs d'un certificat d'études primaires (CEP), contre 3 % parmi les diplômés du supérieur) et la catégorie socioprofessionnelle : parmi les personnes en emploi, qui ont globalement plus de capacités numériques que la moyenne, 10 % des ouvriers sont concernés, contre moins de 1 % des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions libérales. Des écarts selon le **niveau de vie** existent également, mais ils sont nettement moins marqués que les écarts selon le diplôme. Des variations sont aussi présentes suivant le type de ménage : les personnes

seules (38 %) et les couples sans enfants de moins de 18 ans (25 %) sont plus concernés que la moyenne. Enfin, l'absence de capacités est plus fréquente dans les communes rurales (21 %) et dans les **unités urbaines** de petite taille (20 %) ou de taille moyenne (23 %), qu'en agglomération parisienne (14 %). Cependant, les écarts selon la taille de l'unité urbaine ne sont pas significatifs lorsque les caractéristiques des populations (notamment âge, diplôme et revenus) sont prises en compte toutes choses égales par ailleurs.

Les caractéristiques associées aux capacités dans les quatre domaines définis par l'indicateur sont globalement similaires, avec quelques exceptions. L'ampleur des écarts selon l'âge reste du même ordre pour les quatre domaines, mais les écarts selon le diplôme, la profession ou le niveau de vie sont plus marqués pour les capacités en logiciels : 81 % des personnes sans diplôme ou titulaires d'un CEP déclarent n'avoir aucune capacité dans ce domaine, contre 15 % des diplômés du supérieur. Les écarts selon les diplômes sont également marqués pour la résolution de problèmes informatiques : 83 % des diplômés du supérieur et 72 % des diplômés de niveau bac disent posséder des capacités dans ce domaine, contre 50 % des titulaires d'un CAP, BEP ou BEPC et 20 % des sans-diplômes ou titulaires d'un CEP. Ces écarts selon le diplôme sont d'autant plus importants que l'âge est élevé. Des disparités similaires s'observent selon la catégorie socioprofessionnelle (*figure 3*). Par exemple, les compétences plus que basiques en logiciel sont rapportées par 83 % des cadres, contre seulement 19 % des ouvriers. ■

Définitions

L'indicateur des **capacités numériques**, dont la définition a été proposée par Eurostat, est établi sur une sélection d'activités liées à l'utilisation d'Internet ou de logiciels dans quatre domaines spécifiques (recherche d'informations, communication en ligne, résolution de problèmes informatiques, utilisation de logiciels). Chaque domaine est noté de 0 à 2. On suppose que les personnes qui déclarent effectuer certaines activités ont les capacités correspondantes. Pour les domaines « information » et « communication », l'absence d'usage d'Internet au cours des trois derniers mois donne la note 0 ; pour les domaines « logiciels » et « résolution de problèmes », c'est le non-usage dans l'année. L'échelle agrège donc incapacité (non-usage d'Internet) et défaut de compétence. Elle distingue les capacités nulles (les quatre notes à 0), les compétences faibles (au moins une note nulle), de base (aucune note nulle) et plus que basiques (toutes les notes à 2).

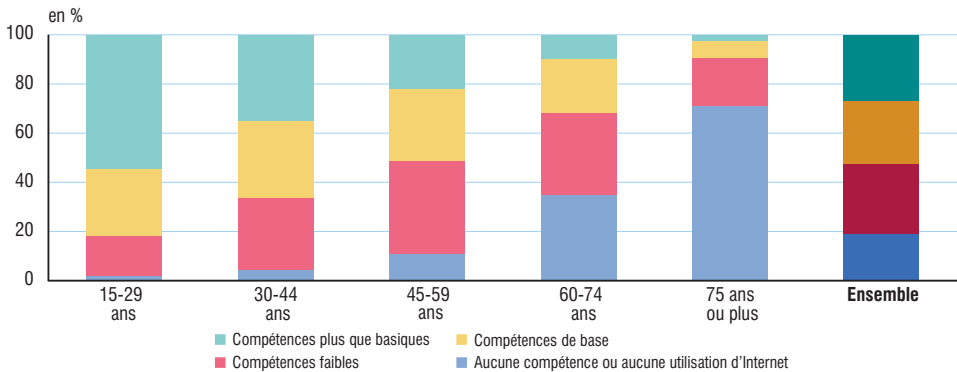
Illectronisme, niveau de vie, unité urbaine, enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication (TIC-ménages) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Compétences numériques des particuliers », Eurostat, mars 2019.
- « 13 millions de Français en difficulté avec le numérique », mission Société numérique, 2017.

Capacités et compétences numériques 2.3

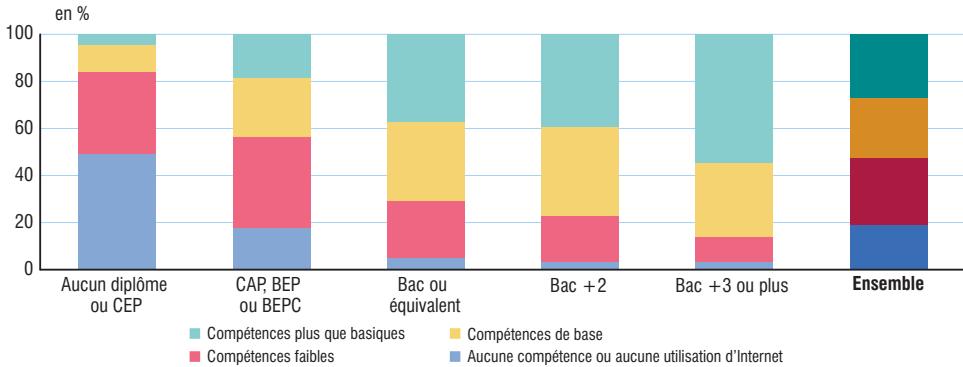
1. Niveau de capacités numériques selon l'âge en 2017



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2017.

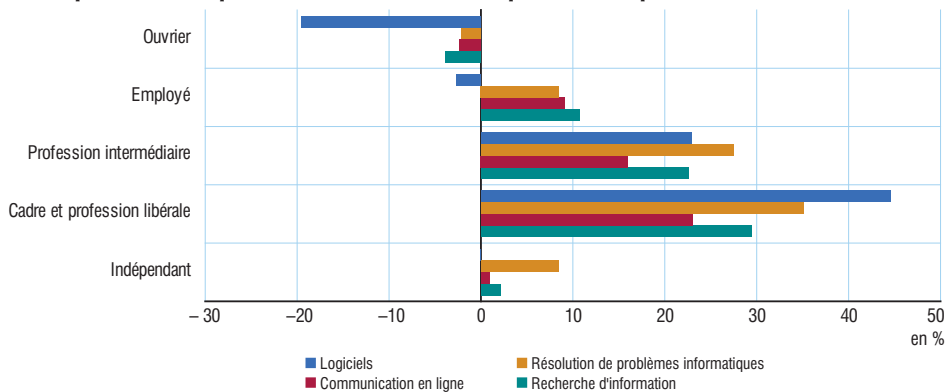
2. Niveau de capacités numériques selon le diplôme en 2017



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2017.

3. Écart à la moyenne dans la proportion d'individus ayant des compétences plus que basiques dans les quatre domaines du numérique, selon la profession en 2017



Lecture : les ouvriers ont 20 % moins fréquemment que la moyenne des compétences plus que basiques en logiciels, alors que les cadres et professions libérales sont 45 % plus souvent que la moyenne dans ce cas.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2017.